



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



INFO ROUTES

4 fois moins de bouchons en Île-de-France début janvier 2022

En cette rentrée de janvier 2022, le service public d'information trafic Sytadin a enregistré des valeurs très faibles de bouchons cumulés sur les autoroutes et routes nationales et le boulevard périphérique. Les **données analysées sur les journées du lundi 3 au mercredi 5 janvier** montrent une tendance de très forte diminution du trafic routier (voir courbes Sytadin ci-dessous ; la matinée atypique du mardi 4 janvier, caractérisée par de très fortes pluies et de nombreux accidents, doit être mise à part).

Ainsi, le **volume d'encombres mesurés pour ces trois jours a été 4 fois inférieur à celui habituellement mesuré sur cette période**. Ce très faible niveau de densité de circulation correspond à une valeur d'environ **-20 % de volume de trafic**, par rapport à une situation moyenne annuelle

Les experts trafic de la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), qui gère Sytadin, ont réalisé une première analyse. Ainsi le très faible volume d'encombres de ce tout début janvier 2022 peut s'expliquer par l'absence d'usagers sur les routes franciliennes probablement en raison de **plusieurs facteurs qui se cumulent** :

- **La mise en œuvre du télétravail** : en effet, compte tenu du fait qu'en Île-de-France l'activité professionnelle (y compris les activités non télétravaillables telles que logistique et livraisons) génère près de 50 % des flux routiers, il paraît raisonnable d'**estimer qu'entre un actif sur trois et un actif sur deux se déplaçant habituellement en voiture ne s'est pas déplacé au cours de ces trois derniers jours**.
- **L'isolement de certains usagers** du fait de la pandémie.
- Un phénomène habituel de **prolongement des congés de Noël de certains actifs**.

*Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.*

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Volumes d'encombres observés les 3, 4 et 5 janvier sur le réseau « magistral » d'Île-de-France, comparés à des journées de référence

